



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de SAINT DENIS LES REBAIS, sous la présidence de Monsieur Raymond LE CORRE, Maire.

Présents : Raymond LE CORRE - Didier LAPLAIGE - Hélène CATHALIFAUD – Francis ANCELLE – Aurélie VERON - Anne CHAIN-LARCHE - Marie-Louise DAUPHANT - Karine VITALI - Corinne PROFIT - Benjamin TILLIET

Absents excusés : David PEREIRA TIMOTEO - Alain STORME - Véronique LEVEQUE - Jean-Pierre TARENTO - Sébastien RAHAULT

Calcul du quorum : M. le Maire constate que le quorum est atteint, déclare l'assemblée en mesure de délibérer valablement et ouvre la séance.

Recensement des pouvoirs : /

Secrétaire de séance : Hélène CATHALIFAUD

- **PRESENTATION** par Mr Jean-François Delesalle président de la communauté de communes des 2 Morin du rapport d'activité 2020.
- **ADOpte et SIGNE** le procès-verbal de la précédente réunion.
- **APPROUVE** les modifications des statuts de la communauté de communes des 2 Morin.
- **APPROUVE** l'adhésion des communes de Saint-Mars-Vieux-Maison et de Bussières au Syndicat Mixte d'Etudes et de Préfiguration (SMEP) du projet de Parc naturel régional de la Brie et des Deux Morin.
- **APPROUVE** les nouveaux statuts du SDESM.
- **DECIDE** de rembourser la somme de 50 € suite à des désagréments rencontrés par des locataires de la salle des fêtes.
- **ACCEPTTE** la convention avec le Conseil Départemental de Seine et Marne définissant les conditions dans lesquelles la commune intervient lors d'opérations de déneigement sur le réseau départemental de désenclavement.
- **ACCEPTTE** la proposition du Cabinet Eska Conseil pour un montant total de 10 500 € HT relative à l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux de rénovation de l'église.
- **DECIDE** d'autoriser Monsieur le Maire à engager la procédure de passation du marché public et de recourir à un appel d'offres dans le cadre des travaux de rénovation de l'église de Saint Denis Les Rebais.
- **APPROUVE** le projet de remplacement de 10 horloges pour un montant estimé à 6 762 € HT dans diverses rues et **SOLLICITE** une subvention auprès du SDESM.
- **ACCEPTTE** une convention de mise à disposition gratuite d'un terrain communal situé à Mazagran.
- **DECIDE** de procéder au vote de Crédits Supplémentaires sur le budget de l'exercice 2021



Le Maire

Raymond LE CORRE